

Info Point Europe Franche-Comté - Visite de la maison Jean MONNET - Organisation matérielle du déplacement

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de ses missions d'information et de promotion de l'Europe, l'Info Point Europe Franche-Comté organise, le jeudi 20 juin 2002, une visite de la maison-musée Jean MONNET, l'un des pères fondateurs de l'Europe, située à Bazoches-sur-Guyonne dans le département des Yvelines, pour les Franc-Comtois intéressés. Le déplacement prévu en autocar permettra à 49 personnes d'effectuer cette visite.

Afin de mener à bien ce projet, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser l'Info Point Europe :

- d'une part à percevoir le montant des droits d'inscription fixés à 55 € par personne -soit un total maximum de 2 695 €- en élargissant pour l'occasion sa régie de recettes,

- d'autre part à effectuer les dépenses correspondantes pour un montant équivalent aux recettes encaissées.

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer favorablement sur cet élargissement ponctuel de la régie de recettes et de dépenses de l'Info Point Europe.

Les droits d'inscription individuels seront encaissés par l'Info Point Europe au chapitre 92.023.70.688.10000 et réaffectés en dépenses au chapitre 92.023.6228.10000 par décisions modificatives au budget de l'exercice courant.

- autoriser M. le Maire, après avis conforme du comptable public, à fixer par arrêté l'élargissement temporaire de l'objet et le montant maximum de l'encaisse de la régie de recettes,

- ouvrir par décision modificative au budget de l'exercice courant un montant de 2 695 € au chapitre 92.023.70688.10000 en recettes et au chapitre 92.023.6248.10000 en dépenses.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 12 juin 2002.